



« Commerce, mobilités et mutations urbaines »

Intervenants :

- Denis Baupin**, Adjoint au Maire de Paris, chargé des transports, de la circulation, du stationnement et de la voirie
- Alain Dautresire**, Directeur du BHV Rivoli, président du Comité Rivoli (Paris 1^{er} et 4^e)
- Jérôme Douy**, Secrétaire général du GATMARIF (Groupement des activités de transports et de manutention de la région Ile-de-France), délégué régional Ile de France de TLF (Transport et Logistique de France)
- Jean-Pierre Orfeuill**, Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris (Paris 12 - Créteil)
- Julio Garcia Ramon**, Ancien directeur du service Circulation, Mairie de Barcelone
- Jean-Baptiste Vaquin**, Directeur de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)

En introduction à la conférence, Jean-Baptiste Vaquin, directeur de l'Atelier Parisien d'Urbanisme, dresse le portrait du Paris de demain composé de territoires partant du centre vers les portes et qui seront confrontés à un développement toujours plus important de l'habitat, des activités économiques et commerciales ; et il insiste également sur la nécessité d'y promouvoir des équipements publics et de penser le transport et la mobilité.

Les principales nouvelles mesures réglementaires à Paris ont été présentées et débattues. Il s'agissait pour le **Plan local d'urbanisme de Paris**, adopté en juin 2006, de la protection des linéaires commerciaux, et pour le **Plan de Déplacement de Paris** de la modification du régime de livraison, effective en 2007.

Concernant le transport de marchandises (1,6 millions de mouvement quotidien), une concertation a permis aux acteurs du transport et aux élus parisiens de signer une **charte des bonnes pratiques**.

Denis Baupin, maire de Paris chargé de la Voirie, des Transports et des Déplacements, estime que cette charte est basée sur une logique « gagnant-gagnant ».



Un message relayé par Jérôme Douy, secrétaire général du Gatmarif, qui met l'accent sur la formation professionnelle et la réservation des aires de livraisons aux livreurs.

Ancien directeur du service Circulation à la mairie de Barcelone, Julio Garcia Ramon donne lui, les clés du **pacte de la mobilité signé dans sa ville** par 90 acteurs. A Barcelone, une ville très active et innovante en matière de transports, la signature de ce pacte permet de concilier les intérêts des différents publics : acteurs économiques, pouvoirs publics, usagers.

Enfin, les chefs d'entreprises ont élargi le débat en présentant des exemples concrets d'adaptation faisant force de proposition, ainsi, Raymond Houdot, responsable de la fromagerie Montorgueil, propose des livraisons de nuit ou tôt le matin, et une sensibilisation accrue des clients pour des approvisionnements plus rationnels. Philippe Houzé, Président du directoire du groupe Galeries Lafayette, prend à son tour la parole pour faire part du projet des Monoprix d'effectuer des livraisons de nuit, par voie ferroviaire ou avec des véhicules au gaz naturel.

Pour conclure Bernard Irion, Vice-président de la CCIP, note que « **la démarche de la Ville de Paris a été exemplaire sur le transport des marchandises** » et il **préconise de généraliser cette approche sur les questions de mobilité et de déplacements en s'inspirant du pacte de la mobilité de Barcelone.**

Principales actions envisagées :

☞ Participer à la concertation mise en place par la Ville de Paris dans le cadre de l'élaboration du Plan de déplacements de Paris (PDP) par la **rédaction d'un cahier d'acteurs** présentant la position et les éléments de doctrine de la CCIP en matière de déplacements et de stationnement dans Paris.

☞ A l'instar de la charte de bonnes pratiques en matière de livraisons, adoptée en juin 2006, inciter et collaborer à l'élaboration d'une « **Charte de la circulation et de stationnement à Paris** » sur le modèle du Pacte de la Mobilité de Barcelone, ratifiée en 1998.